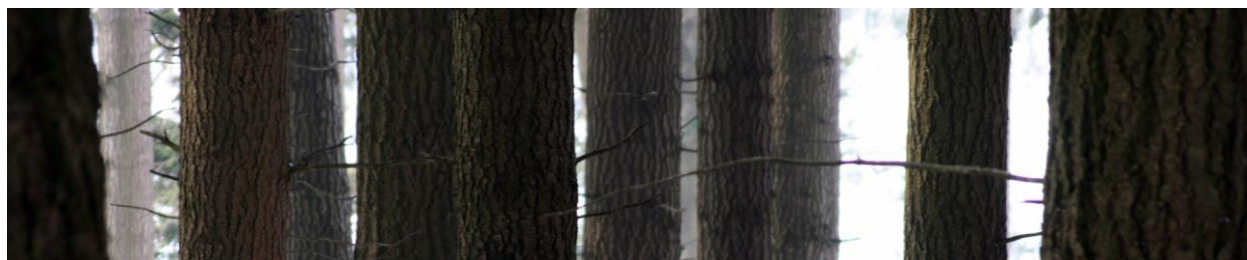


Centre Forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La formation aux métiers de l'arbre et de la forêt

> Notre projet

Etre un acteur majeur de la formation



Association 1901

Siège social: Pié de Gâche

84240 La Bastide des Jourdans

Tél. 04.90.77.80.01

courrier@centre-forestier.org

www.forestier.org

www.eduforest.eu

Ce projet est la propriété du Centre Forestier.
Il ne peut être reproduit en tout ou partie sans l'autorisation de sa direction.

Préambule

Dire ce qu'on fait

Etre un acteur majeur de la formation aux métiers de la forêt en France et en Europe est un projet réaliste et permanent à la mesure des efforts accomplis depuis de nombreuses années.

Une des conditions de la réussite de notre projet réside nécessairement dans l'affirmation permanente de nos objectifs aussi bien pour nous-mêmes que pour nos clients.

C'est à cette préoccupation que répond le présent document.



Christian
SALVIGNOL

Directeur

salvignol@forestier.org

Notre histoire

Ce que nous avons su faire



Né de la volonté de quelques pionniers, le centre de formation de La Bastide des Jourdans a été créé en 1965 avec une vocation agricole locale. Puis, les formations aux "métiers de la forêt" de dimension régionale ont débuté en 1975.

Depuis l'équipe a grandi avec l'accroissement des activités, de nouveaux bâtiments en bois ont été construits en 1990, chacun pouvant se féliciter d'apporter sa pierre à l'édifice avec courage et détermination, jamais sans difficultés.

Aujourd'hui, avec près de 50 salariés, environ 330 jeunes et 400 adultes en formation, une offre diversifiée de formation tout au long de la vie (apprentissage, scolaire, formation professionnelle intra et extra-muros) et une importante activité de coopération internationale, le Centre Forestier est en mesure de couvrir les besoins et de mettre en œuvre les missions dévolues par la loi aux établissements de formation agricole.

Au bénéfice de tous, notre travail et nos résultats nous confèrent une réputation qui dépasse les frontières du pays. Tant mieux, car :

Demain, la formation forestière sera européenne ...

Une richesse pour la France



« La forêt française est une richesse pour la France qu'il nous appartient de protéger, de valoriser et de mieux faire connaître afin qu'elle trouve toute sa place dans le développement d'une économie durable¹ ».

Un plan national a été lancé pour mettre en valeur la forêt française et développer la filière bois, avec pour objectifs :

- Donner à la forêt et au bois toute leur place dans l'économie française,
- Développer l'intérêt de nos concitoyens pour le bois, matériau écologique,
- Mobiliser la ressource en préservant et développant environnement et biodiversité,
- Sauvegarder les emplois puis utiliser les potentialités de la ressource pour les développer, 30 000 à 80 000 emplois supplémentaires dans la filière pour mobiliser 12 puis 21 millions de m³ de plus, respectivement en 2012 et 2020, échéances fixées par les travaux du Grenelle,
- Créer un véritable esprit de filière, de la forêt aux entreprises les plus à l'aval,
- Enfin réconcilier les populations locales avec la mobilisation du bois.

¹ Extrait du rapport de M. Jean PUECH (ancien ministre) remis en Avril 2009 au Président de la République.

Le Centre Forestier

Acteur majeur de la formation



L'accroissement de la mobilisation des ressources forestières tout en préservant la biodiversité est désormais un objectif.

Dans le même temps, les technologies évoluent, le marché du bois se mondialise, la mobilité transfrontalière des entreprises est une réalité, et le travail devient plus productif et encore plus respectueux de l'environnement dans une optique généralisée de gestion durable des forêts.

Tous les acteurs de la filière doivent donc s'adapter, à commencer par les entreprises dans lesquelles l'amélioration des compétences justifie :

- Un dispositif de formation adapté au plus proche des besoins.
- Un accompagnement des apprenants avant, pendant et après la formation.

La loi d'orientation forestière votée en 2001, les préconisations du rapport Puech en 2009 et la mobilité européenne confèrent un rôle fondamental à la formation qui doit donc s'adapter aux exigences nouvelles.

Nos clients

Notre raison d'être



Nos clients sont les acteurs économiques de la filière forêt-bois et de l'élagage, et plus largement tous ceux qui utilisent les machines forestières. Ils se répartissent en grosses et moyennes entreprises, et en de nombreuses petites entreprises.

Nos clients sont également les élèves, les apprentis et leurs familles; ce sont les stagiaires de la formation professionnelle; ce sont aussi les acteurs institutionnels et politiques.

Les préoccupations pour l'économie, l'emploi, l'environnement et le climat ne cessant de croître, leurs exigences se font plus précises et plus grandes à l'égard de nos produits, de nos services, et plus généralement de notre façon de répondre à leurs attentes.

Nous devons tout faire pour les capter, mais aussi pour les conserver.

Nos partenaires

La force du travail en réseau



... Ministère de l'Agriculture ... Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ... Commission Européenne ... ENFE (Réseau européen des entrepreneurs forestiers ... MCPFE ... Commission forestière franco-finlandaise ...FNB (Fédération Nationale du Bois) ... Entrepreneurs des Territoires ... Fédération des Pâtes ... FCBA ... Interprofession Forêt/Bois ... Chambre syndicale des exploitants forestiers et scieurs Alpes Méditerranée ... FIBOIS ... Forêt Méditerranéenne ... FAFSEA ... OPCIBA et autres OPCA ... VIVEA ... MSA ... Le Réseau d'Experts FAO/UNECE/BIT pour la mise en œuvre la gestion durable des forêts ... Les industriels de la forêt et du bois : Tembec ... les représentations européennes du secteur forestier ... UNREP (Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion) ... l'Association Nationale des centres de Formation aux Métiers de la Forêt ...

Les réseaux permettent de connaître l'évolution des besoins, de participer à l'animation du milieu professionnel au niveau européen, national et régional. Ils permettent les échanges et les additions d'expérience.

Nos activités

Entièrement tournées vers nos clients

Notre activité principale est bien sûr la formation.

Cela suppose en amont, la bonne connaissance du marché (forêt, taille et soins aux arbres, activités périphériques).

C'est pour être au plus près des besoins que le Centre Forestier s'implique activement dans les relations professionnelles et interprofessionnelles de la filière forêt-bois au niveau national et européen.

Cela suppose également la relation directe avec les clients, la conception de nos produits « sur mesure », l'information des professionnels du secteur, en aval, l'accompagnement des apprenants en entreprise, et le suivi de nos clients.



Notre environnement

Un contexte de plus en plus exigeant



Les centres de formation en général et le Centre Forestier sont soumis à des exigences nouvelles car leur environnement pédagogique, technologique, politique, social, démographique et économique change rapidement, comme par exemple :

- L'évolution permanente des techniques de communication.
- La disparition d'organismes de formation mais paradoxalement la poursuite d'ouverture de sections forestières sans corrélation avec les besoins.
- L'altération chronique de l'image des métiers en général et méconnaissance des métiers de la forêt.
- Le recrutement des jeunes au profil adapté devenu difficile.
- La baisse démographique aux effets significatifs.
- Une lourdeur administrative de plus en plus présente.
- Le poids de l'agriculture et de son enseignement de plus en plus faible.
- Influence des groupes de pression de plus en plus forte.
- Une situation très tendue au regard des financements publics.
- Changement du public accueilli (classes de plus en plus hétérogènes, élèves ou apprentis en manque de repères nécessitant de plus en plus d'attention quant à leur environnement psychologique et éducatif).
- La volonté d'accéder à la formation professionnelle de plus en plus rapidement après le parcours en formation initiale.
- La volonté d'une réelle insertion professionnelle très rapidement.
- Des prescripteurs (Pôle Emploi, PAIO, CIO, etc.) le plus souvent dans l'ignorance des métiers de la forêt.

Notre stratégie

La nécessité d'une grande réactivité



Le Centre Forestier doit donc s'adapter à son environnement au bénéfice des apprenants, des familles, des professionnels et des institutionnels, tout en faisant les choix qui permettent d'inscrire son fonctionnement sous le signe du succès, dans la durée, et dans le respect de ses obligations légales².

Evolutions technologiques

- Optimiser les coûts de gestion, améliorer les actions de promotion.
- Développer la capacité à ordonner, stocker et accéder un nombre croissant d'informations.
- Etre en veille permanente pour adapter l'outil pédagogique aux progrès techniques.
- Disposer des technologies les plus courantes au Centre, les plus spécifiques pouvant s'observer chez les professionnels.
- Professionnaliser les formateurs chargés de la partie technique.

Evolutions pédagogiques

- Nécessité de former les formateurs (pédagogie différenciée, ingénierie de formation).

² Conformément à la loi, le Centre doit assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale ou continue :

- Il participe à l'animation du milieu rural ;
- Il contribue aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ;
- Il participe à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, stagiaires et enseignants.

- Individualiser les parcours (VAE, mixage des publics).
- Poursuivre le développement des actions d'accompagnement des apprenants (scolaire, éducatif, etc.)
- Renforcer le travail en réseau entre centres de formation au niveau européen.
- Investir en formation initiale sur la pédagogie différenciée (personnalisation des parcours) et la pédagogie de projet.
- Optimiser l'alternance en accompagnant les maîtres d'apprentissage et les tuteurs.
- Poursuivre le développement en formation professionnelle.
- Développer des compétences commerciales au sein du Centre (veille, réactivité, mobilité, réseau, capacité à répondre aux appels d'offre (Région, Europe, branches professionnelles, OPCA, etc.).

Changements de l'environnement politique

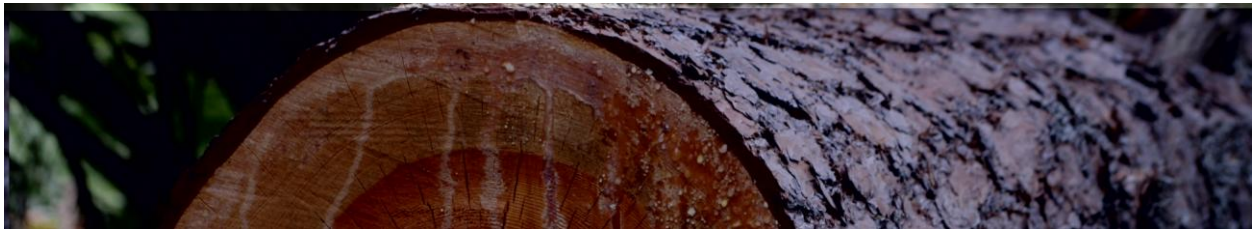
- S'inscrire activement dans les nouveaux choix faits par les politiques et les partenaires sociaux.
- Maintenir la capacité à être réactif pour s'adapter.
- Optimiser les actions (meilleure performance et réduction des coûts).
- S'impliquer dans les réseaux professionnels pour faire connaître les attentes des centres de formation.

Changements de l'environnement social, économique, démographique

- Offrir des parcours de formation tout au long de la vie qui couvrent les besoins exprimés avec toute la panoplie des types de formation.
- Exploiter les exigences environnementales pour offrir des formations nouvelles.
- Poursuivre les relations internationales et continuer à leur donner des suites concrètes.
- Offrir aux clients des garanties sur la qualité de la formation (familles et entreprises).
- Renforcer le partenariat avec les fonds d'assurance formation et la représentation professionnelle.
- En formation professionnelle et en apprentissage, développer les capacités du Centre Forestier en ingénierie de formation (de l'expression des besoins à la commercialisation de l'action avec maîtrise l'ingénierie financière (Etat, Région, Europe, OPCA...)).
- Positionner le centre comme "facilitateur" pour la découverte des métiers.
- Tisser des liens de partenariat permanent avec les prescripteurs professionnels.
- Toucher les autres prescripteurs au plus proche des candidats potentiels.
- Leur apporter des réponses pertinentes à leurs problèmes d'information et d'orientation.
- Mettre en valeur nos différences (les + du Centre Forestier).

Nos engagements

En réponse à de réelles attentes



Des engagements forts sont traduits en objectifs régulièrement évalués :

1. Développer des actions de formation au plus proche des besoins du secteur professionnel.

Il est tenu compte des évolutions des métiers pour adapter les contenus de formations.

2. Accompagner les apprenants avant, pendant et après la formation.

Une aide est apportée pour l'orientation et l'élaboration des parcours de formation et pour la mise en relation avec les maîtres d'apprentissage, le cas échéant.

Les apprenants bénéficient d'un suivi dans les entreprises, d'un accompagnement hors formation et de l'information des familles.

Le SAV apporte son aide aux démarches des anciens apprenants.

3. Proposer des prestations au centre qui facilitent la formation.

Des actions sont conduites pour :

- Accroître la réactivité des réponses aux demandes des clients.
- Optimiser les prestations de service restauration.
- Optimiser les prestations de service au centre et à l'hébergement (encadrement, accompagnement, loisirs, sport, culture et maintenance des installations).

Une formation sous le signe de la qualité

Les + qui font la différence



L'immersion en forêt des apprenants est réelle : le Centre Forestier est au sein d'un parc boisé et la mise en pratique a lieu sur de véritables chantiers en forêt.

Le Centre Forestier offre une dimension humaine de plus en plus rare et un taux d'encadrement optimal :

- Un maximum de 200 apprenants au centre chaque semaine du fait des séjours des apprenants en entreprise.
- 20 jeunes par classe, souvent moins, avec un taux d'encadrement de 1 formateur pour 3 à 12 apprenants en TP.

Tout est fait avec les jeunes pour offrir une bonne ambiance avec des règles de vie traditionnelles et la volonté de combattre les fléaux qui sévissent dans la société moderne.

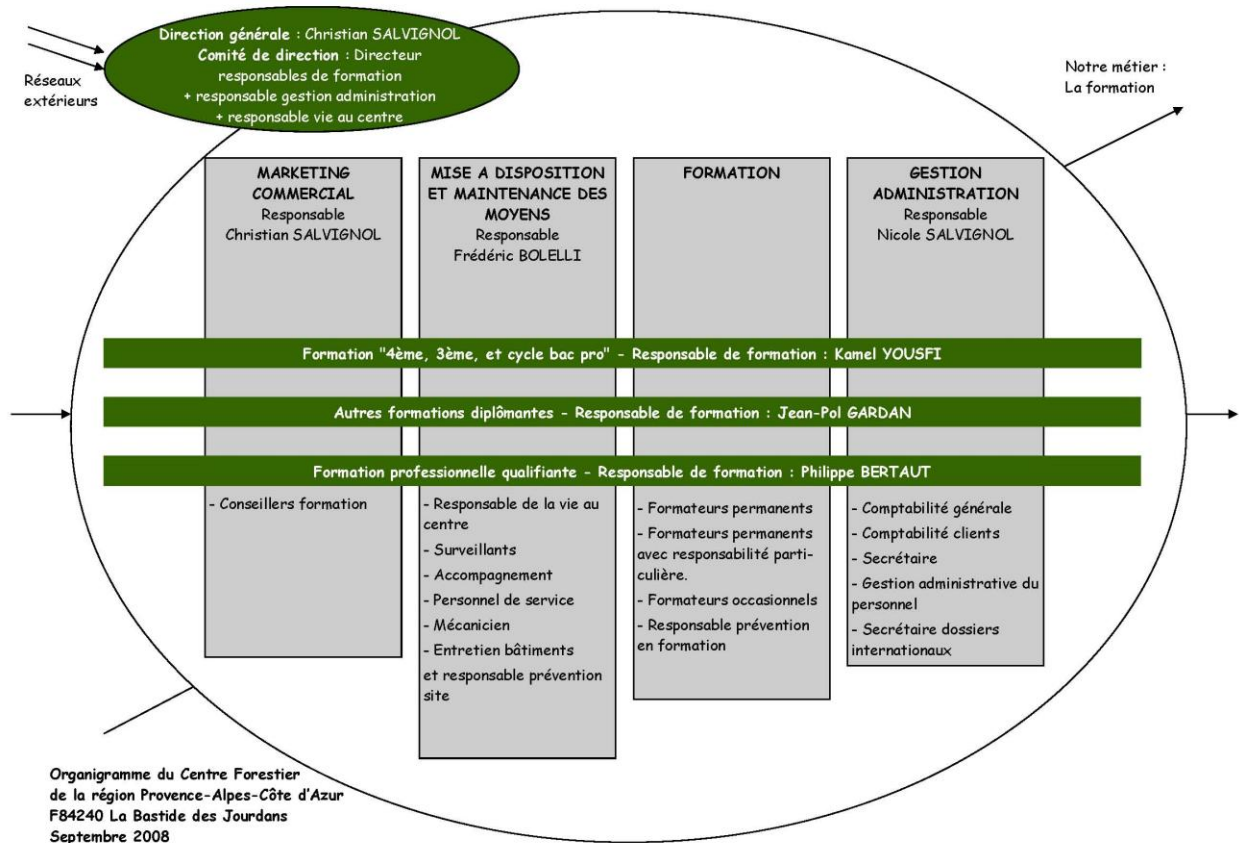
Des personnes ont pour rôle l'écoute et l'accompagnement individuel pour rassurer et aider.

L'étendue des activités, des expériences des personnels et des réseaux du Centre Forestier confère un contexte de formation idéal.

La richesse de l'offre de formation permet de choisir sa formation et de la poursuivre tout au long de la vie.

Notre démarche qualité

Le moyen de faire face aux enjeux



Nous avons choisi de mettre en oeuvre nos activités dans le cadre d'un système qualité pour trois raisons essentielles:

- Garantir à nos clients que le Centre Forestier peut satisfaire leurs attentes et ainsi les capter et les conserver.
- Doter le Centre Forestier d'une réactivité qui lui permet de s'adapter.
- Optimiser l'activité en interne.

Nous faisons évoluer nos compétences, nos moyens et nos méthodes et nous mesurons régulièrement leur efficacité.

Se structurer pour durer

Consolider les bases du Centre Forestier



Les activités du Centre Forestier reposent sur 4 grands piliers :

- La formation scolaire.
- L'apprentissage.
- La formation professionnelle.
- Les activités internationales.

Le Centre Forestier diversifie ainsi ses sources de financement, le rendant moins vulnérables aux « turbulences » qui peuvent résulter de la baisse du soutien des financeurs publics ou d'une baisse d'activité passagère.

Ainsi, le Centre Forestier peut garantir à ses clients qu'il est capable de répondre durablement à leurs attentes, tout en apportant à ses salariés la nécessaire tranquillité d'esprit sur la pérennité de leur emploi.

Les conditions pour réussir

Notre engagement individuel et collectif



Nous continuerons à progresser et notre qualité de vie au travail s'améliorera par le respect de quelques principes :

- La confiance mutuelle, la tolérance, et le respect de l'autre dans son rôle et dans sa personne.
- Le respect des décisions prises et la rigueur personnelle.
- Un effort individuel de remise en question, de coordination, et la persévérance.

Avec ces quelques ingrédients ajoutés à une vision objective et positive du quotidien tournée vers nos clients, les résultats seront au rendez-vous.

Nous ferons tout pour que ceux qui rejoignent notre équipe éprouvent la même fierté et contribuent à garantir l'avenir du Centre Forestier.